

Pourquoi le paléontologue Jean-Michel Mazin a refusé de livrer son scoop à cette charmante journaliste qui lui réclamait si gentiment l'exclusivité

Par Emmanuel Touron Photos Paléoaquitania

# Animaux anonymes

**P**oitiers, campus universitaire, laboratoire de paléontologie (UMR CNRS 6046). Jean-Michel Mazin est aux prises avec le téléphone. Au bout du fil, une journaliste parisienne. Elle sait qu'il a fait une découverte exceptionnelle, elle veut en savoir plus. Mais le paléontologue se montre avare en commentaires. Oui, il a une bonne info, mais le



L'immense carrière de Cherves de Cognac exploite le gypse formé dans cette ancienne lagune. Toutes les couches foncées qui surmontent ce blanc gypseux correspondent aux dépôts fossilifères étudiés.

temps n'est pas venu d'en faire profiter le grand public. Elle insiste, il résiste. La conversation tourne court. Mazin finit par raccrocher en rouspétant. Il lance un regard amusé à Jean-Paul Billon-Bruyat, son collègue doctorant. Débarrassés de la fouineuse, ils se remettent au boulot. Ils ont un scoop à préparer. Et ne peuvent s'offrir le luxe de perdre du temps.

## UNE MINE À FOSSILES

Depuis deux ans bientôt, Jean-Michel Mazin et Jean-Paul Billon-Bruyat consacrent la majeure partie de leur temps à un site fossilifère situé en Charente. A Cherves-Richemont, au cœur d'une carrière d'extraction de gypse, une couche d'argile noire raconte des histoires préhistoriques.

En mai 2001, Jean-Michel Mazin s'y était rendu pour diriger une sommaire campagne de fouilles (*L'Actualité* n° 56). L'objectif était de mesurer les réelles potentialités de cette zone pratiquée depuis les années 80 par les paléontologues amateurs. Le résultat avait

dépassé toutes ses espérances : restes de crocodiles, de poissons, de tortues, de requins, de dinosaures, de ptérosaures. «*En deux semaines, nous avons dégagé quatre cents pièces.*»

Cherves-Richemont se révélait comme étant une très généreuse mine à fossiles. Et le fait que ces ossements soient extirpés à une couche datant du crétacé inférieur (- 133 MA) était encore plus inattendu : «*C'est une période très mal connue, explique le chercheur. Au début du crétacé, les conditions de fossilisation n'étaient pas, semble-t-il, les meilleures. C'est pourquoi on ne possède que très peu d'éléments.*» Une page de l'histoire de la planète pourrait donc s'écrire depuis la Charente.

Autre surprise. Dans le matériel exhumé par Thierry Lenglet, l'un des fouilleurs qui travaillent dans cette carrière, Mazin et Billon sont tombés sur des restes qu'il attribue à un nouveau dinosaure. «*On l'a rapidement identifié comme étant un sauropode [groupe des dinosaures herbivores à long cou de type diplodocus ou brontosaurus]. Mais en y regardant de plus près, il a bien fallu admettre que cet animal, un camarasauridé, pose un certain nombre de problèmes. A commencer par la question de savoir ce qu'il fait là, en plein Cognaçais.*» Car si la bête est bien connue en Amérique du nord, sa présence en Europe étonne les spécialistes. Autant dire que la découverte, en France, d'un de ses représentants est une première mondiale.

Et il y a mieux. «*Dans ces couches du crétacé, nous avons trouvé des restes de petits mammifères !*» Encore une révélation inespérée. Habituellement, quand on cherche dans ces étages, il n'est pas rare de tamiser des dizaines de tonnes sans ne jamais rien trouver de cette nature. «*Nous, nous avons mis au jour vingt dents en ne tamisant que 200 kilos !*»

La trouvaille est spectaculaire. Pourtant, Mazin et Billon-Bruyat freinent au maximum la divulgation de l'information. «*D'ailleurs, confient-ils, le simple fait d'annoncer publiquement que notre dino est un camarasauridé, c'est déjà osé. Et parler de mammifères du mésozoïque, c'est franchement se placer sur*

*le fil du rasoir. Mais nous sommes si nombreux à participer à cette opération que le secret n'a pu être gardé bien longtemps. C'est un secret de polichinelle.»*

Les deux chercheurs sont au diapason, conscients que s'ils en disent davantage, ils vont «se griller». Traduction de «se griller» : mettre en péril la publication scientifique des résultats. Aussi, les déclarations – rares – glissées à la presse ne visent qu'à «faire parler de Cherves et de la Charente». Mais l'exercice est déli-



cat, puisque une annonce trop précise risquerait d'émousser la curiosité de la concurrence. «Jean-Paul et moi mesurons parfaitement l'importance de ce que nous avons dans nos tiroirs. Mais si nous voulons donner à ce matériel sa valeur et sa réalité scientifiques, nous ne devons pas trop le chanter sur les toits.»

Mazin et Billon-Bruyat doivent maintenant accélérer le processus qui aboutira à la validation de leurs travaux. Car tant qu'ils ne seront pas reconnus par la communauté scientifique, leurs dinosaures et mammifères n'auront aucune valeur. Aussi précieux soient-ils, ces animaux n'existent pas encore. Le but désormais, c'est donc la publication dans une revue internationale de paléontologie, l'incontournable acte de naissance des fossiles.

Depuis 1964, les paléontologues ont leur bible : le Code international de nomenclature zoologique. Ouvrage bilingue (français-anglais), régulièrement réactualisé (la 4<sup>e</sup> édition date de 2000), il est «une sorte de code de déontologie». Si les «conseils» qu'on y lit n'ont pas de valeur obligatoire, «ils ont quasiment force de loi».

Le recueil définit précisément le protocole à respecter pour décrocher la validation. Décrire le fossile, fixer ses noms de genre et d'espèce, préciser sa localisation et le niveau dans lequel il a été découvert, établir sa diagnose (dire en quoi il est nouveau), désigner un holotype (spécimen de référence internationale). Reste au fouilleur à compiler le tout dans un «article» et obtenir la publication de sa prose dans une revue scientifique.

Mais n'est pas publié qui veut. L'article va d'abord être analysé par un comité de rédaction qui jugera de

l'opportunité de sa publication. Si la copie passe ce premier test, elle sera soumise aux «reviewers», deux experts chargés de vérifier sa fiabilité scientifique. Le document retournera ensuite au comité qui le renverra aux auteurs, à charge pour eux d'approuver les corrections suggérées par les reviewers.

Entre le premier envoi de l'article et le feu vert final de la revue, il peut s'écouler de six mois à un an. Une éternité pour les inventeurs qui, à tout moment, risquent de voir leurs travaux anéantis par une fuite mal maîtrisée. Car, pendant tout ce temps, il est hors de question de livrer la découverte au monde. La moindre mention du nom de l'espèce dans un journal autre qu'une revue scientifique internationale reviendrait à faire disparaître le fossile avant même qu'il ait existé. Il y a cinquante ans, les paléontologues pouvaient se répandre dans n'importe quel bulletin sans craindre d'hypothéquer leurs chances de validation. Mais le code de nomenclature a posé des jalons, clarifiant les règles, apportant de la rigueur. «Vous ne trouverez jamais un paléontologue qui se plaindra de ça», sourit Jean-Michel Mazin.

Et tant pis si ça empoisonne les charmantes journalistes. Qui se consolent en apprenant que les paléontologues eux-mêmes doivent conjuguer avec ces figures imposées. Ainsi de Jean-Paul Billon-Bruyat dont la thèse en cours fera référence au nouveau camarasauridé de Cherves-Richemont. Le hic, c'est qu'il va présenter son travail bien avant la publication officielle de l'article (espérée début 2004). Une perspective qui lui cause quelques angoisses : «Comment je fais, moi, pour parler de lui sans écrire une seule fois son nom ?» ■



Ci-contre : Les ossements sont le plus souvent accumulés dans des lentilles sédimentaires. Ici, quelques restes d'un crocodilien de la famille des Goniopholididés, abondants à Cherves et dont une nouvelle espèce est en cours d'étude.

Ci-dessous : Parmi les nouvelles espèces découvertes à Cherves, un dinosaure sauropode de la famille des Camarasauridés en cours d'étude. Ici, l'une de ses vertèbres.